

# AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

## Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

Communauté de Communes du Pays rethélois

Place de la République

08300 RETHEL

Représenté par : Renaud AVERLY

Profil d'acheteur : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

## Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n°

2016-360 du 25 mars 2016

## Objet de la consultation :

Référence : 09-MAPA2018

Nature : Travaux

Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments

09-MAPA2018 Remplacement de la gestion technique centralisée du centre aquatique Galéa (08300 RETHEL)

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les variantes sont autorisées selon les conditions suivantes :

Conformément à l'article 58 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une offre comportant des variantes autorisées devra respecter les exigences minimales visées par les dispositions du CCTP et de ses éventuelles pièces annexes.

Le candidat qui présente une variante doit également remettre une offre entièrement conforme à la solution de base.

## Délai d'exécution envisagé :

2 mois comprenant une période de préparation de 1 mois comprise dans le délai d'exécution

## Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

## Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

## Modalités d'obtention du dossier :

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises, à l'adresse suivante :

marches-publics@cc-paysrethelois.fr

ou téléchargeable au format ZIP sur le site <https://www.xmarches.fr> , référence 09-MAPA2018.

### **Modalités de remise des offres :**

Communauté de communes du Pays rethélois

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est autorisée.

2 possibilités sont offertes aux candidats pour la remise de leur pli (conformément au décret n° 2002-692 du 30 avril 2002) :

- sur support papier par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous

Communauté de communes du Pays rethélois - Service Achat Public- Hôtel de Ville - Place de la République - 08300 RETHEL.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00- 13h30 à 17h30 / le jeudi de 08h30 à 17h30 / le samedi de 09h00 à 12h00,

- par voie électronique, via le site <https://www.xmarches.fr> , référence 09-MAPA2018, conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation. Cet envoi électronique pourra être complété par une copie de sauvegarde adressée selon les mêmes modalités qu'un pli papier.

### **Date limite de remise des offres :**

Le lundi 22 octobre 2018 à 12:00

### **Justificatifs et pièces à fournir :**

Se reporter au règlement de la consultation.

### **Critères de jugement des offres :**

Critère par pondération :

- Valeur technique : 60%

- Prix : 40%

### **Modalités de paiement et de financement :**

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.

### **Renseignements complémentaires :**

Une visite du site est obligatoire. Se référer au règlement de la consultation.

*Pour plus d'informations, s'adresser à :*

Renseignements administratifs :

Communauté de communes du Pays rethélois

Service Achat Public

Monsieur Emmanuel PONCELET  
Place de la République  
08300 RETHEL  
Tél : 03.24.39.89.43  
Courriel : marches-publics@cc-paysrethelois.fr

Renseignements techniques:

Société IDEX  
Monsieur LAURENT  
30, rue du commerce  
51350 CORMONTREUIL  
Tél. : 03.24.29.09.21 ou 07.63.10.80.58  
Courriel : david.laurent@idex.fr

**Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :**

Le vendredi 28 septembre 2018